

Réunion publique contre l'incinérateur de la Communauté Urbaine de Marseille

Le vendredi 13 février 2009

Intervention de
Bernard GRANIE

Président de Ouest Provence

Avec tous les maires de Ouest Provence à mes côtés, je m'adresse à vous avec résolution ! et avec gravité ! plus que jamais convaincu de la justesse de la cause que nous défendons. Depuis que je me suis engagé contre l'implantation de l'incinérateur de la Communauté Urbaine de Marseille, je n'ai jamais pratiqué la langue de bois !

Je ne commencerai pas ce soir, où notre parole doit être claire et vraie, même si elle doit choquer quelques susceptibilités.

Nous savons pourquoi nous sommes là, et je n'ai pas l'intention de baisser le ton, que j'ai toujours voulu ferme et sans ambiguïté sur le sujet.

Les dernières annonces en provenance de la Communauté Urbaine de Marseille sont préoccupantes, car elles ne correspondent pas à ce que nous voulons.

Pour savoir de quoi nous parlons dans ce dossier compliqué et à rebondissements, dont les non-initiés ont du mal à suivre et à comprendre tous les détails, je veux d'abord vous dire où nous en sommes.

Notre dernier rassemblement contre l'incinérateur, ici dans cette salle remonte au 30 novembre 2007 !

Jean-Claude GAUDIN était encore Président de la Communauté Urbaine de Marseille et nous n'avions pas manqué de dénoncer le déni de démocratie et l'agression contre notre territoire, dont lui-même et les membres de son équipe majoritaire ainsi que les membres de son réseau d'influence, resteront gravement coupables, quoiqu'il se passe, devant les hommes, les femmes et les enfants de Ouest Provence et des territoires voisins, menacés par l'incinérateur. Car c'est bien de santé, que nous avons principalement parlé ce soir là, où vous aviez été nombreux à réagir et à témoigner, en insistant sur la mise en danger sanitaire, que représentait l'incinérateur.

14 mois ont passé et notre détermination est restée la même : j'en veux pour preuve votre présence ici ce soir,

- plus nombreux que jamais !
- plus motivés que jamais ! Sans doute parce que plus inquiets que jamais !

J'aurais voulu pouvoir vous dire, du plus profond de moi-même :

- que nous avions gagné !
- que la lutte était derrière nous !
- et que nous avons réussi définitivement à supprimer cet incinérateur de malheur !

Ce n'est hélas pas le cas, et il nous faut encore poursuivre notre combat : celui que nous menons tous ensemble avec les associations, les médecins et tous les élus solidaires de notre territoire, par-delà les différentes idéologies et appartenances politiques.

La présence des maires sur cette tribune est symbolique et se suffit à elle-même pour prouver notre front commun.

Le maire de Cornillon, Daniel GAGNON, en voyage professionnel à l'étranger est représenté par Francisque TEYSSIER, 1^{er} Adjoint au Maire.

Par ailleurs, le maire d'Istres, François BERNARDINI ne pourra pas rester parmi nous au-delà de 20h et après son départ laissera la place à

La présence de vous tous ce soir, unis dans une même volonté, est notre principale force en face de toutes les considérations juridiques et financières qui, dans notre pays, ne sauraient résister à la marche en avant d'une population unanime.

Nous ne sommes ni des excités, ni des irresponsables !

- Tout simplement, nous sommes concernés par la protection de notre environnement et de notre santé !
- Tout simplement, nous sommes conscients des risques encourus !
- Tout simplement, nous sommes exigeants de l'application du principe de précaution !

- Nous sommes aussi demandeurs d'ouverture ! de concertation ! et de transparence ! dans un dossier marqué par le secret, par les arrangements avec la loi et par la coalition d'intérêts, très éloignés du respect de notre intégrité territoriale, ainsi que de la préoccupation de l'environnement et de la santé !

Et puis la campagne des élections municipales est arrivée dès le début 2008 et à cette occasion le parti socialiste à Marseille, a nettement pris position contre l'incinérateur, entraînant avec lui l'adhésion du MoDem et des Verts.

L'élection de Eugène CASELLI à la Présidence de la nouvelle gouvernance de la Communauté Urbaine de Marseille, en avril dernier, a donc représenté pour nous, la porte ouverte vers une réflexion commune et confiante sur les conditions d'éradication de l'incinérateur.

En juillet dernier, avec René RAIMONDI et Eugène CASELLI, nous avons visité l'unité de méthanisation nouvellement construite à Montpellier, et avons constaté ensemble son exemplarité à la fois environnementale, technique et financière.

C'est vers cette solution, que nous avons décidé d'orienter notre réflexion. Dans le même temps, face à l'extrême complexité du montage juridico/financier de l'incinérateur et compte tenu de l'ignorance, dans laquelle nous étions de la réalité des accords entre la Communauté Urbaine de Marseille et son délégataire la Société Evère, il a nous semblé tout à fait justifié que la Communauté Urbaine de Marseille commande un audit, permettant de pouvoir concevoir une alternative à l'incinérateur en connaissance de cause. Nous étions alors en pleine cohérence avec tous les arguments développés depuis 2002 sur notre territoire et bien au-delà, au fil du temps.

Nous avons d'ailleurs constaté que notre position contre l'incinérateur était partagée dès 2004 par l'ensemble des intercommunalités de gauche des Bouches-du-Rhône, mais aussi par la Communauté du Pays d'Aix, toutes

solidaires du Plan Départemental des Déchets, dont le seul et unique opposant était l'ancien groupe majoritaire de la Communauté Urbaine de Marseille.

L'instruction de ce Plan, a constitué un moment politique fort pour le Conseil Général, qui pendant des mois a initié une série d'expertises et de concertations, afin que les options finales se fondent sur un avis majoritairement partagé.

Sur la base des conclusions de cette consultation, Jean-Noël GUERINI s'est clairement prononcé sur le rejet du recours à l'incinération, qui a été voté par le Conseil Général des Bouches-du-Rhône, en tant qu'acte stratégique engageant l'avenir.

Cette logique, encore en cours au début de cet été, a perdu progressivement de sa vigueur, à mesure que la Communauté Urbaine de Marseille a espacé ses contacts, pour finir dès septembre, par nous éloigner de l'actualité du dossier et de la mise en œuvre de l'audit.

Cette affirmation semble avoir heurté Eugène CASELLI. Je le regrette, mais c'est la vérité, même si elle est gênante à entendre. C'est d'ailleurs parce que le fil de notre relation s'était distendu que j'ai écrit le 22 décembre au Président de la Communauté Urbaine de Marseille pour lui proposer le principe d'une contribution financière de notre intercommunalité, afin de pouvoir remplacer l'incinérateur par une installation de méthanisation.

La réponse de la Communauté Urbaine de Marseille s'est faite attendre.

Entre temps, il a commencé à être distillé, ici et là, l'idée selon laquelle le remplacement de l'incinération par la méthanisation représenterait pour la Communauté Urbaine de Marseille un coût insupportable. Dans la foulée, c'est le Préfet qui a jeté le pavé dans la marre et a repris la main, en déclarant, je cite : « sa satisfaction qu'un accord ait pu être trouvé entre Jean-Claude GAUDIN, Jean-Noël GUERINI et Eugène CASELLI, pour diminuer la part d'incinération et renforcer le traitement par méthanisation ».

Quelques jours après, la presse s'est faite écho d'une réduction de la part d'incinération à 250 000 tonnes et d'une augmentation de la méthanisation à 220 000 tonnes, afin d'assurer un quasi équilibre entre les deux modes de traitement. Nous avons immédiatement saisi le Président de la Communauté Urbaine de Marseille par un courrier du 30 janvier, cosigné par les 6 maires de Ouest Provence, pour lui demander des explications au cours d'un entretien à Marseille, que nous avons obtenu le 9 février, juste quelques heures après avoir reçu une réponse aimable en forme de non-recevoir à notre proposition du 22 décembre.

Le courrier trop long pour être commenté, concluait sur l'obligation de maintenir l'incinérateur pour la moitié du volume de déchets à traiter.

A cette décision, qui paraît assez déterminée, nous avons répondu que, si elle allait dans le bon sens, elle ne correspondait cependant pas à nos attentes, quelles que soient les raisons invoquées.

Mais la vérité est aussi de dire que, ici, sur cette tribune, nous considérons que l'enjeu de santé publique, que nous défendons, justifie de ne pas renoncer, quelles que soient les difficultés.

Dès après notre rencontre avec Eugène CASELLI, nous lui avons précisé notre position, dans un courrier du 11 février, adressé également le même jour à Jean-Noël GUERINI.

Ce courrier fait un point exact de la situation la plus actuelle et énonce nos demandes. Je vous en donne lecture :

Voilà nos propositions, auxquelles nous attendons qu'une réponse soit donnée très rapidement.

J'en résume les grands points :

- l'engagement du Conseil Général contre l'incinérateur,
- la relance du Plan Départemental des Déchets, avec mention de la suppression à terme de l'incinérateur au profit de la méthanisation,
- enfin, la création d'un syndicat mixte des déchets, doté de moyens pour conduire toutes les études nécessaires à la construction la plus rapide possible de l'usine de méthanisation.

Comme nous l'avons dit hier, nous le redisons aujourd'hui : une autre solution est possible et il est encore temps de la mettre en œuvre dans les semaines à venir, afin d'éviter le pire !

Notre exigence reste et restera le « zéro incinération ».

Il ne s'agit pas de paroles en l'air et nous ne sommes ni des rêveurs, ni des farfelus !

Notre connaissance pointue du dossier nous donne capacité à nous engager sur des propositions solides, tenant compte de toutes les contingences.

Si la volonté de tous est au rendez-vous, nous pouvons réussir la mise en œuvre rapide d'un dispositif approprié et efficace dans le cadre de la relance du Plan Départemental des Déchets.

Je précise que ce Plan prévoit la fermeture de la décharge d'Entressen, dès que sera opérationnel le traitement des déchets de la Communauté Urbaine de Marseille.

A ce stade, l'engagement doit être mutuel et ne laisser planer aucun doute. Les déclarations d'intention ne seront pas suffisantes et nous ne baisserons la garde, qu'une fois que nous serons pleinement rassurés en jugeant sur pièces. Dans cette attente, nous poursuivrons les contentieux engagés et des courriers de recours ont d'ores et déjà été adressés au Président de la Communauté Urbaine de Marseille, afin qu'il mette fin à la convention de délégation de service public, passée avec la société Evère. Nous irons aussi à Marseille, la semaine prochaine le 19 février, devant le siège de la Communauté Urbaine de Marseille, pour montrer que notre détermination reste entière et que nous ne serons pas manipulés par de bonnes paroles prononcées, la main sur le cœur.
